

# Interreg V-A France-Italie ALCOTRA 2014 - 2020

"Guide pour la saisie sur Synergie CTE 14-20 de la stratégie PITEM-PITER"

# PLANS INTEGRES THEMATIQUES PLANS INTEGRES TERRITORIAUX

# Phase 2

Développement de la statégie du plan et dépôt des premiers projets simples

Pour les candidatures des plans intégrés retenues en phase 1

du 15 septembre 2017 au 15 janvier 2018

Version 1.0 - 15/09/17



1.	Introduction	. 3
2.	Accès à Synergie CTE 14-20	. 3
3.	Approbation des demande de rattachement des projets	4
4.	Recommandations pour la saisie de votre dossier de candidature sur Synergie	4
5.	Dépôt définitif du dossier	. 7
6.	Modèle de formulaire de la stratégie	. 8



#### 1. Introduction

Le formulaire de présentation de la stratégie déposée en phase 1 sera de nouveau accessible et devra être utilisé afin de développer et approfondir la stratégie proposée lors de la candidature. L'ancienne version du formulaire sera conservée en format PDF dans les documents contractuels du dossier de candidature. Les contenus du formulaire déposé en phase 1 seront donc disponibles et devront être modifiés par le coordonnateur sur la base des recommandations/prescriptions reçues.

### 2. Accès à Synergie CTE 14-20

Le coordonateur doit se connecter à la plateforme depuis le lien <a href="https://synergie-cte.asp-public.fr">https://synergie-cte.asp-public.fr</a>. Cet écran s'affichera:



Depuis la page d'accueil, le coordonateur devra saisir les identifiants de connexion utilisés dans la phase 1.

Le système affiche tous les projets dans lesquels le coordonateur est impliqué ; le formulaire de la stratégie sera accesible et modifiable en cliquant sur le statut « Reprogrammation e cours » en correspondance du nom du plan. Les chapitres à remplir et les bulles d'aides correspondantes sont indiqués au chapitre 6.

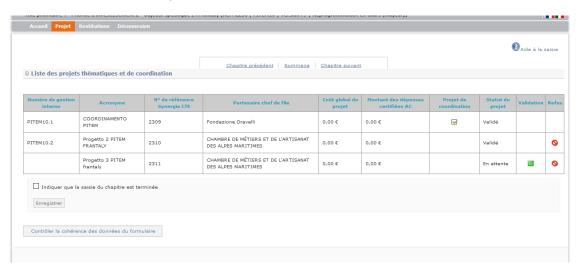
Attention : les chapitres ne sont pas vides, mais reprennent automatiquement les éléments saisis en phase 1.



### 3. Approbation des demande de rattachement des projets

Au fur et à mésure que les projets seront créés par les chefs de file des projets simples, le coordonateur devra approuver la demande de rattachement des projets au plan ; un message automatique envoyé par Synergie CTE informera le coordonateur de ces demandes (cfr. Chapitre 1 du « Guide d'utilisation à la procédure de saisie du formulaire de candidature des projets simples sur SYNERGIE CTE »).

Depuis le chapitre « Liste des projets thématiques et de coordination » du formulaire, le coordonateur validera la demande de rattachement des projets en cliquant sur la case verte dans la colonne « Validation ».



Un mail automatique informera le chef de file du projet de la validation.

# 4. Recommandations pour la saisie de votre dossier de candidature sur Synergie

#### 4.1 Langues et annexes

Toutes les sections de Synergie doivent être complétées dans les deux langues du programme. L'annexe « analyse AFOM » devra aussi être bilingue ou founie en français et en italien (maximum 10 pages pour chaque langue, A4, police de caractère calibri taille 11), ainsi que la lettre de réponse aux prescriptions et / ou recommandations. Toutes les autres annexes peuvent être présentées dans la langue du bénéficiaire. La taille maximale de chaque fichier est de 8Mb.



### 4.2 Signatures des documents du dossier de candidature

Synergie ne reconnait pas la signature électronique. Par conséquent, tous les documents signés doivent l'être de manière manuscrite.

## 4.3 Explication des symboles les plus fréquents sur Synergie CTE 14-20

- Ajouter un nouvel élément.
- Modifier les informations d'un élément.
- Enlever un élément.
- Voir en détail un élément sans modifier les informations.
- Saisir une date, un calendrier apparaitra.
- Insérer un commentaire.
- Produire un document en format PDF.



#### 4.4 Enregistrer les informations

Il est possible de saisir un projet sur la plateforme Synergie CTE 14-20 en plusieurs sessions de travail. Pour cela il convient de cliquer sur le bouton Enregistrer en bas de chaque page.

Quand l'information a été enregistrée avec succès, un message en vert s'affiche en haut de l'écran.



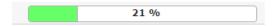
Pour indiquer que la saisie du chapitre est terminée, il ne faut pas oublier de cocher la case « **Indiquer que la saisie du chapitre est terminée** » avant de cliquer sur le bouton **Enregistrer**.

Cette procédure permet de suivre la progression de votre saisie chapitre par chapitre. Sur la page du sommaire du Formulaire de Candidature, une coche verte apparait pour chaque chapitre terminé, y compris pour certains complétés automatiquement par le système.



Attention : les chapitres « Identification du projet » et « Description synthétique » n'auront pas de coche verte.

En haut à droite de la page initiale du formulaire de candidature, vous trouverez également une barre de progression qui indique le pourcentage de ce qui a été saisi ;



Cette jauge d'avancement est mise à jour au fur et à mesure de l'enregistrement des différentes sections et de l'avancement des coches vertes sur le sommaire.

**Attention**: il est possible de déposer le dossier de candidature sans que la jauge ait atteint les 100%. Si la jauge n'est pas à 100%, il est fortement recommandé de reprendre tous les chapitres et sections afin de vérifier qu'ils sont effectivement enregistrés et que toutes les fenêtres de dialogue ont été complétées.



## 5. Dépôt définitif du dossier

La clôture du formulaire de candidature sur Synergie CTE 14-20 est possible lorsque tous les chapitres du formulaire ont la coche verte et les annexes ont été téléchargées.

Il convient que le coordinateur ajoute dans les annexes au formulaire, outre les documents requis par l'appel à manifestation, une copie de la carte d'identité du signataire et une lettre de mandat si le signataire n'est pas le représentant légal.

Pour produire le formulaire de candidature définitif, il est nécessaire que toutes les informations soient correctement saisies sur le système, il convient donc de:

- vérifier la cohérence des données et enregistrer chacune des pages du formulaire; vérifier que la case «
   Indiquer que la saisie du chapitre est terminée » soit cochée dans tous les chapitres;
- une fois l'enregistrement vérifié, cliquer sur « Contrôler la cohérence des données du formulaire » :
  - o les contrôles entourés de vert sont conformes ;
  - o les contrôles entourés de rouge font l'objet d'une incohérence ;
  - o en bas de page, la liste des contrôles incohérents sont repris : en rouge ceux qui sont bloquants et en orange, ceux qui ne sont pas bloquants.

Il convient donc de corriger les chapitres ou les informations non conformes avant de relancer les contrôles de cohérence.

Attention : ces éléments ne seront pas contrôlés automatiquement par le système :

- le choix des OS pour les PITER;
- le fait que le coordinateur ait inséré la liste complète des partenaires ;
- la complétude des champs du formulaire concernant le détail des projets simples du plan ;
- la complétude des annexes.

S'il n'y a plus de contrôle bloquants, le porteur de projet peut soumettre le projet via « Soumettre le formulaire à l'autorité de gestion » (attention, le bouton « Soumettre le formulaire » ne sera pas visible si des incohérences sont encore détectées par le système).

#### Demande d'assistance

Pour des informations et demandes d'assistance relatives à la saisie du dossier de candidature sur le système Synergie CTE 14-20, merci de bien vouloir écrire à l'adresse suivante : <u>alcotrasynergiecte@auvergnerhonealpes.eu</u>.



# 6. Modèle de formulaire de la stratégie

# 1. Introduction

Texte introductif; aucune saisie demandé

#### 2. Identification du projet

Automatique. Se remplit à partir de l'onglet « Saisir les informations principales / Description »

### 3. Objetcifs spécifiques

Cocher le type de plan intégré choisi et indiquer l'objectif spécifique concerné pour le PITEM ou les objectifs spécifiques concernés par le PITER

4. Description synthétique (1500 caractères espace compris):

...

(Se remplit à partir de l'onglet « Saisir les informations principales / Description »)



_					
h		ıeta	DAN	narte	naires
J.	_	いつにて	uco	vaite	ilali cə

(Se remplit à partir de l'onglet « Saisir les informations principales / Partenaire »)

oordinateur	Pays	Unité territoriale couverte
Partenaires* (maximum 9)	Pays	Unité territoriale couverte

6.	Budaet	total	du i	plan	intéaré	:	euros
٠.	Duagot	· · ·	~~	P		•	04.00

Insérer la somme des budgets des projets simples

# 7. Liste des projets thématiques et de coordination

Dans ce chapitre le coordinateur validera le rattachement du plan



# 8. Synthèse des analyses effectuées sur le territoire et de l'analyse AFOM (points forts, points faibles, opportunités, menaces) inclus à la proposition et jointe en Annexe

#### Synthèse des analyses effectuées sur le territoire (4000 caractères)

Il est demandé de caler l'analyse dans la réalité des territoires concernés et en fonction des publics cibles. L'analyse doit être contextualisé par rapport à la spécificité de la stratégie proposée et des recommandations et prescriptions recues.

Analyse AFOM			
Forces:			
Faiblesses:			
Opportunités:			
Menaces:			

#### 9. Présentation du cadre territorial de référence (4000 caractères)

L'approche intégrée territoriale se doit d'imaginer des solutions pour répondre aux problématiques d'un territoire et peut envisager ce territoire indépendamment de ses limites administratives nationales et régionales. Le cadre territorial de référence du projet doit donc dresser un état des lieux concret à la base de l'approche multi sectorielle (PITER) ou de l'approche stratégique choisie (PITEM). L'action publique proposée dans le projet s'inscrit dans la logique d'un territoire d'intervention transfrontalier multi-acteurs.

Expliquer le choix du périmètre retenu et des sites choisis pour les actions prévues dans les projets simples.

En cas de candidatures multiples, justifier ce choix.

**Présenter** les caractéristiques principales du territoire : principales données sociales, économiques et démographiques, compétences administratives et organisationnelles impliquées, interfaces possibles.

**Joindre** en annexe une carte franco-italienne définissant le périmètre géographique et administratif du PITER/PITEM mettant en évidence la localisation des partenaires et des délégataires et les sites ou les zones d'intervention où seront expérimentées les actions des projets simples.



#### 10. Objectif stratégique (Idée forte du plan)

#### 10.1 Problématiques, défis (4000 caractères espaces compris)

Expliciter les problématiques du territoire fonctionnelles à la stratégie proposée, notamment ses spécificités en termes de services publics, de spécialisation économique (place du tourisme, de l'agriculture, du tissu d'entreprises), d'isolement relatif, de relations centre-périphérie, de dynamique collective des acteurs, de démographie, d'impact des réformes territoriales.

# 10.2 Stratégie globale du plan et plus-value attendue en terme transfrontalier et de l'approche intégrée (4000 caractères espaces compris)

**Illustrer** en quoi une approche transfrontalière permet de faire face aux problématiques identifiées ci-dessus. **Identifier** les compétences collectives et les savoir-faire, les expériences, les leviers économiques et sociaux qui peuvent contribuer à l'approche proposée.

#### Mise en œuvre de la stratégie

#### 10.3 Concepts et approches proposées (4000 caractères espaces compris)

Illustrer l'ambition du Plan en mettant en évidence les liens entre la stratégie proposée et le développement durable du territoire : valorisation des savoir-faire locaux, innovations sociales, innovations technologiques, protection et valorisation de l'environnement, interdépendance rural-urbain, etc

#### 10.4 Moyens mis en œuvre (4000 caractères espaces compris)

**Identifier** la gouvernance territoriale : acteurs publics et privés mobilisés en précisant l'adéquation entre leurs compétences et la problématique retenue ; préciser les articulations possibles entre les plans d'aménagement local déjà existants sur le territoire considéré des deux côtés de la frontière, composition et rôle du Comité de Pilotage (cf DOMO).

**Expliciter en particulier** la pertinence du partenariat pour mettre en œuvre la stratégie proposée et les actions menées dans les projets simples

Montrer le travail de concertation effectué en amont de la présentation de la candidature en complément de ceux présenté en phase 1 (préciser dans l'annexe).

**Montrer** l'équilibre du partenariat entre la France et l'Italie (nombre, pertinence institutionnelle, couverture territoriale, capacités et compétences des partenaires)

**Donner à voir** et **comprendre** en quoi le partenariat est le **moteur de la conception** puis de la mise en œuvre du Plan : comment le partenariat a abouti à une ambition négociée, les principales étapes de ce travail de concertation et comment et par qui ont été formulés les résultats de ce travail technique préalable (diagnostic, objectifs, actions, et opérations).

Montrer la capacité à gérer aussi bien la phase de concertation et de montage en amont des projets que la phase de mise en œuvre concrète des projets proposés. Indiquer le budget dédié à la coordination et à l'ingénierie des projets simples.



# 10.5 Solutions proposées à long terme et leur pérennisation au-delà du Plan (4000 caractères espaces compris)

Comment les projets présentés seront ils pérennisés au-delà du financement ALCOTRA?

Préciser selon quelles modalités de gouvernance et avec quels crédits les projets seront ultérieurement maintenus. En cas d'expérimentation, préciser les critères qui permettront de généraliser ou de stopper la mise en place d'un nouveau service sur le territoire.



#### 11. Ambition de la stratégie et de l'approche proposée à travers la mise en œuvre des projets simples

# 11.1 Aspects d'innovations et/ou capitalisation de la stratégie proposée par rapport à l'expérience des porteurs (Benchmark par rapport aux problèmes posés, aux expériences faites) (4000 caractères espaces compris)

Illustrer le parcours effectué par le partenariat en partant des expériences faites ou en cours : participation à des Plans Intégrés sur la précédente programmation, leçons tirées, participation à d'autres formes de contractualisation territoriale (Etat, Région, UE) et leçons tirées ; apport de ces expériences par rapport aux problèmes à résoudre sur le territoire et le Plan Intégré proposé, capacité de mettre en valeur et capitaliser les projets déjà effectués.

Réflexions tirées des exemples de benchmarking proposées par l'AG dans ses recommandations.

Capacité du nouveau Plan à capitaliser et à valoriser les résultats des projets Alcotra conclus ou en cours à travers le projet de coordination.

**Résultats obtenus** à travers ces expériences précédentes en terme de : impacts économiques sur le territoire, structuration du partenariat, résultats visibles sur le territoire, éléments de pérennisation.

# 11.2 Impacts économiques et sociaux attendus des projets simples proposés (4000 caractères espaces compris)

Les projets simples correspondent à un programme d'actions mettant en œuvre la stratégie d'ensemble.

Illustrer l'apport de chaque projet simple à la stratégie transfrontalière de Plan Intégré.

**Illustrer comment et en quoi** les différents projets prévus contribuent à répondre aux problématiques de départ, aux objectifs du Plan et aux questionnements du point "concept et approches proposées".

**Illustrer** comment les résultats et les indicateurs des projets simples contribuent aux indicateurs de réalisation du programme tel qu'ils sont décrits dans le DOMO et dans le PC.



I Détails de projets simples.

Ces fiches projet sont à compléter exclusivement pour les projets simples qui seront présentés après approbation des projets de la phase 2 soumis avant le 15/01/18.

Projet N ° XX				
Titre du projet				
Objectif specifique				
Chef de file				
Partenaires envisagés				
Dates de début et de fin				
Coût estimatif				
Présentation (2000 caractères espaces compris)	Quaestione igitur per multiplices dilatata fortunas cum ambigerentur quaedam, non nulla levius actitata constaret, post multorum clades Apollinares ambo pater et filius in exilium acti cum ad locum Crateras nomine pervenissent, villam scilicet suam quae ab Antiochia vicensimo et quarto disiungitur lapide, ut mandatum est, fractis cruribus occiduntur.			
Pérénisation du projet (2000 caractères espaces compris)	Quaestione igitur per multiplices dilatata fortunas cum ambigerentur quaedam, non nulla levius actitata constaret, post multorum clades Apollinares ambo pater et filius in exilium acti cum ad locum Crateras nomine pervenissent, villam scilicet suam quae ab Antiochia vicensimo et quarto disiungitur lapide, ut mandatum est, fractis cruribus occiduntur. Quaestione igitur per multiplices dilatata fortunas cum ambigerentur quaedam, non nulla levius actitata constaret, post multorum clades Apollinares ambo pater et filius in exilium acti cum ad locum Crateras nomine pervenissent, villam scilice su.			
Objectifs (maximum 3)	Actions prévues correspondantes <sup>1</sup>			
Contibution aux indicateur(s) du programme pour l'OS de référence (2000 caractères espaces compris)				

<sup>1</sup> Veuillez ajouter autant de lignes que nécessaire, tout en précisant pour chaque activité un numéro attribué. Ce numéro devra ensuite être reporté dans le Gantt.



- 6. Eventuelle intégration de la stratégie proposée avec d'autres projets et d'autres programmes européens
- 6.1 Complémentarité ou synergie avec d'autres projets ALCOTRA (4000 caractères espaces compris)

Par exemple la capacité du Plan à capitaliser les résultats d'autres projets simples/ stratégiques/territoriaux.

6.2 Complémentarité ou synergie avec les stratégies régionales et territoriales existantes (exemples: contrats de plans, contrat de plan, charte des parcs, piani strategici, accordi di prohramma etc...) et les programmes PO, FEDER, FSE(4000 caractères espaces compris)

Quaestione igitur per multiplices dilatata fortunas cum ambigerentur quaedam, non nulla levius actitata constaret, post multorum clades Apollinares ambo pater et filius in exilium acti cum ad locum Crateras nomine pervenissent, villam scilicet suam quae ab Antiochia vicensimo et quarto disiungitur lapide, ut mandatum est, fractis cruribus occiduntur. Quaestione igitur per multiplices dilatata for.

#### 6.3 Contribution à la stratégie Europe 2020 (4000 caractères espaces compris)

Quaestione igitur per multiplices dilatata fortunas cum ambigerentur quaedam, non nulla levius actitata constaret, post multorum clades Apollinares ambo pater et filius in exilium acti cum ad locum Crateras nomine pervenissent, villam scilicet suam quae ab Antiochia vicensimo et quarto disiungitur lapide, ut mandatum est, fractis cruribus occiduntur. Quaestione igitur per multiplices dilatata for.

6.4 Complémentarité ou synergie avec les autres programmes Interreg ou CTE encadrant le territoire de référence (4000 caractères espaces compris)

Quaestione igitur per multiplices dilatata fortunas cum ambigerentur quaedam, non nulla levius actitata constaret, post multorum clades Apollinares ambo pater et filius in exilium acti cum ad locum Crateras nomine pervenissent, villam scilicet suam quae ab Antiochia vicensimo et quarto disiungitur lapide, ut mandatum est, fractis cruribus occiduntur. Quaestione igitur per multiplices dilatata for.

#### 6.5 Contribution à la stratégie de la région alpine EUSALP (4000 caractères espaces compris)

Quaestione igitur per multiplices dilatata fortunas cum ambigerentur quaedam, non nulla levius actitata constaret, post multorum clades Apollinares ambo pater et filius in exilium acti cum ad locum Crateras nomine pervenissent, villam scilicet suam quae ab Antiochia vicensimo et quarto disiungitur lapide, ut mandatum est, fractis cruribus occiduntur. Quaestione igitur per multiplices dilatata for.



#### 7. RECOMMANDATIONS/PRESCRIPTIONS

Télécharger dans ce chapitre le document qui explicite point par point la prise en compte des recommandations ou prescriptions reçues

#### 8. Annexes PHASE 1

Les annexes téléchargés en phase 1 ne doivent pas être supprimés.

#### 9. Annexes PHASE 2

Des annexes obligatoires sont à fournir pour la phase 2. Il s'agit de :

- Lettre de présentation signée par le chef de file et lettres d'engagement des partenaires ;
- Analyse AFOM calibrée sur les prescriptions / recommandations de l'Autorité de Gestion (maximum 10 pages pour chaque langue, A4, police de caractère calibri taille 11) ;
- Carte du territoire concernée par le Plan (Précisant, dans la mesure du possible, la localisation des partenaires et des délégataires et mettant en évidence les aires privilégiées d'intervention) ;
- Lettre de réponses aux recommandations et/ou prescriptions ;
- Calendrier de présentation et de réalisation des différents projets simples.

En complément à ces pièces, le coordonateur pourra joindre une version actualisée de documents présentés dans la phase 1 et des documents plus approfondis, pour démontrer la réponse aux prescriptions/recommandations. Il s'agit de :

- Présentation du travail de concertation effectué en amont du dépôt ;
- Fiche de poste/profil de compétences du coordinateur.
- Dossier de présentation du partenariat (une page pour chaque partenaire et délégataire avec description de l'organisme, synthèse des compétences utiles pour le plan, rôle dans les projets) ;
- Tableau matriciel qui résume l'implication des différents partenaires-délégataires sur les différents projets.